

Communiqué de presse

Relais d'Entreprises et la Banque des Territoires se mobilisent en faveur du développement de 30 espaces de « proxitravail » dans les villes du programme Petites Villes de Demain.

Paris, le 4 mars 2025 - Relais d'Entreprises, enseigne reconnue de l'immobilier professionnel à usage flexible s'associe à la Banque des Territoires, pour labelliser 30 espaces de coworking situés dans les collectivités du programme Petites villes de demain. Cette expérimentation a pour objectif la revitalisation des centres-bourgs et leur développement économique tout en maîtrisant les impacts environnementaux des entreprises.

La crise du Covid-19 a profondément transformé l'organisation du travail et augmenté massivement la pratique du télétravail dans les entreprises. Relais d'Entreprises, expérimente aux côtés de la Banque des Territoires le concept du « proxitravail ». Cette expérimentation propose en effet aux entreprises de permettre à leurs salariés de télétravailler dans un lieu de proximité offrant une alternative au télétravail à domicile.

Grâce à son réseau de tiers-lieux, d'espaces de coworking, Relais d'Entreprises propose une offre de lieux d'accueil adaptés aux télétravailleurs salariés sur des territoires situés en zones rurales et périurbaines, avec pour objectif de réduire les déplacements vers les métropoles. Relais d'Entreprises et la Banque des Territoires apportent ainsi une réponse nouvelle et innovante aux Français rencontrant des problématiques de mobilité au quotidien.

Le programme Petites villes de demain de la Banque des Territoires vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Alors que le critère du lieu de l'emploi détermine majoritairement le lieu de vie des habitants modulo un temps de trajet acceptable, la Banque des Territoires approfondit au travers de cette expérimentation un axe de développement économique, essentiel à une revitalisation durable des centralités Petites villes de demain (PVD).

Afin de s'adapter à l'augmentation du télétravail dans l'organisation professionnelle, des communes du programme Petites Villes de Demain ont ouvert ou ont pour projet d'ouvrir des espaces de coworking en réhabilitant d'anciens bâtiments situés en plein centre bourg. Situées dans le rayon d'influence de grands pôles urbains, ces communes à l'image de Ganges (34), Vouziers (08), Bagnères de Bigorre (65) proposent ainsi une alternative aux nombreux et parfois contraignants déplacements de la population. Ces espaces de coworking deviennent de nouveaux équipements de centralité et des outils d'attractivité.

Ainsi, les objectifs portés par le développement du « proxitravail » via la labellisation « Relais d'Entreprises » auprès de 30 espaces de coworking installés dans des communes Petites villes de demain sont les suivants :

- Lutte contre l'isolement des télétravailleurs et l'iniquité sociale d'accès au télétravail avec des espaces de « proxitravail » en mesure d'accueillir des télétravailleurs dans de bonnes conditions et plus proches de chez eux
- Contribution à la visibilité des espaces de coworking des petites communes, qu'elles soient rurales ou en périurbain, et renforcement de leur modèle économique avec un abonnement assumé par l'employeur
- Amélioration de l'empreinte environnementale des entreprises liée à la réduction des mobilités pendulaires via le Label Bas Carbone et les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) : c'est-à-dire valoriser respectivement cet impact en termes de tonnes de CO2 non émises et en termes d'énergies non consommées du fait des kilomètres non parcourus par les salariés
- Amélioration de l'attractivité de la Petite ville de demain notamment pour les télétravailleurs salariés de ces espaces de « proxitravail » et hausse de la fréquentation du centre-bourg avec des retombées potentiellement positives sur les commerces et services locaux. Concrètement, en les sortant de leur domicile, cette modalité recrée du lien social essentiel pour renforcer la résilience des territoires.

À propos de Relais d'Entreprises

Créée en 2014 Relais d'Entreprises (RE) dimensionne via son bureau d'études et met en réseau les espaces de travail et de vie portés par des collectivités territoriales sous l'influence de pôles d'attractivité. Premier réseau national d'espaces de « Proxitravail » RE fédère près d'une centaine d'espaces avec un objectif de 1500 d'ici 2030. Très engagé en faveur de la réduction des mobilités subies, RE a mis en œuvre un mécanisme unique de valorisation des kms économisés par les télétravailleurs qui fréquentent ses espaces affiliés et ce au travers les Certificats d'Economie d'Energie délivrés par EDF et le Label Bas Carbone permettant de commercialiser les tonnes CO2 non émises.

Relais d'Entreprises, Acteur du rééquilibrage des territoires pour une meilleure qualité de vie

www.relais-entreprises.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr    

Contacts presse :

Relais d'Entreprises

Dominique Valentin à suivre sur LinkedIn via le lien  ou YouTube 
d.valentin@relais-entreprises.fr - 06 82 03 01 44

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert
aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82